

Programme de la formation

« Identifier et développer des partenariats stratégiques et équitables »

Dates : du 18 au 20 mars 2020
Horaires à titre indicatif : 9h30 – 17h30
Intervenants : **Stéphane MONTIER – Cabinet AlterVisio**

Les évolutions des pratiques de développement à l'oeuvre dans le secteur de la solidarité internationale impactent les dynamiques partenariales déployées par les OSI. Ces pratiques partenariales sont ainsi orientées vers la construction de « relations d'égal à égal, construite autour d'un objectif commun ». Ces évolutions transforment également en profondeur les métiers et les pratiques des OSI, au siège et sur le terrain. La mise en place d'une vraie stratégie partenariale et la capacité à faire vivre cette stratégie devient un véritable enjeu aujourd'hui pour les organisations et les équipes.

Comment replacer des valeurs telles que la réciprocité et l'éthique dans ses pratiques partenariales ? Comment construire une vision stratégique partagée concernant ses partenariats ? Comment choisir un partenaire, contractualiser et piloter la relation partenariale ? Comment cela est-il mené au sein d'autres organisations ?

Objectif de la formation

Améliorer ses pratiques dans le cadre de partenariats stratégiques entre organisations de solidarité internationale et organisations de la société civile locale, au-delà des seuls projets.

JOUR 1	
9h30-13h	Ouverture de la formation
	Phase 1 : Définir la stratégie partenariale • Les différents positionnements stratégiques possibles dans un partenariat. • Le contenu d'une stratégie partenariale et son articulation avec la stratégie de développement de son association. • Analyse des stratégies partenariales de deux associations françaises.
14h-17h30	Phase 2 : Choisir un partenaire • Présentation de la pyramide organisationnelle et analyse du principe d'alignement des organisations entre éthique et pratiques. • Les différentes méthodes et outils pour connaître et choisir un partenaire selon les différents échelons de la pyramide organisationnelle. • Echanges d'expériences sur les pratiques de choix des partenaires.

JOUR 2	
9h30-13h	Phase 3 : Contractualiser avec un partenaire - Le principe de la contractualisation comme outil de la responsabilisation et de la coopération. - Les différents types de contractualisation dans un partenariat. - Exemple d'un contrat de partenariat. Phase 4 : Appuyer les partenaires - La place du renforcement des capacités selon les différents positionnements stratégiques dans le partenariat. - La pédagogie du renforcement des capacités et ses différentes formes possibles.
14h-17h30	- Le processus clés du renforcement des capacités et sa conduite. - Les différentes méthodes d'analyse des besoins d'une organisation. - La pratique de l'accompagnement d'un partenaire : exemple de deux programmes de RC spécifiques.
JOUR 3	
9h30-13h	Phase 5 : Piloter au quotidien le partenariat - Les 3 principes clés de l'alliance partenariale : contractualisation, pilotage et régulation. - Les différents dispositifs de pilotage d'un partenariat. - Présentation de quelques pratiques pour réguler la relation partenariale entre la résolution d'un problème et la résolution de conflits.
14h-17h30	Phase 6 : Apprendre du partenariat - Présentation d'un cas de partenariat « apprenant ». - Présentation de deux systèmes de management des connaissances au sein de partenariats multi-acteurs.
Fin de la formation	

L'animation des différents modules repose sur des méthodes pédagogiques variées permettant d'alterner entre acquisitions de savoirs théoriques et mises en pratique des connaissances acquises :

- Sessions d'exposés par la consultance
- Exercices pédagogiques et travaux de groupe
- Temps individuels de travail et de réflexion
- Cas pratiques/mises en situation/Jeux de rôles
- Discussions/débats/échanges d'expériences (temps collectifs)

Un questionnaire d'entrée et de sortie ou tous autres moyens seront proposés au groupe pour évaluer ses connaissances et sa progression en fin de formation.

Un questionnaire de satisfaction à compléter sur place et un bilan oral, à chaud, aura lieu en fin de formation.